

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 21

Artikel: L'avocat et lo menistrè
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189266>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

village près de Thoune aurait passé en entier à la nouvelle doctrine. Il est intéressant de se rendre compte, d'une manière générale, de l'histoire et de l'organisation de cette secte encore peu connue et qui ne manquera pas de faire grand bruit dans un avenir prochain, puisque la proscription des Saints des derniers jours vient d'être réclamée de nouveau au Congrès de Washington.

C'est aux Etats-Unis que cette doctrine a pris naissance. Son fondateur, le visionnaire Joë Schmidt, fils d'un cultivateur, qui n'avait reçu qu'une instruction secondaire, eut ses premières révélations en 1816. Il allait passer de longues heures dans une grotte où des personnages divers lui apparaissaient et lui enseignaient que toutes les croyances religieuses étaient entachées d'erreurs. Le rôle d'apôtre et de réformateur s'offrait à lui.

Plus tard, en 1823, un ange lui apparut et lui révéla que les Indiens d'Amérique sont des enfants d'Israël ayant quitté Jérusalem sous le règne de Sédécias; que, lorsqu'ils franchirent les mers pour pénétrer dans ces contrées alors inconnues, ils avaient la connaissance du vrai Dieu. Ils l'avaient perdue et ils en avaient été punis; mais un de leurs prophètes, nommé *Mormon*, avait réuni leurs annales, leurs prophéties et leurs croyances. Ce dépôt sacré avait été enfoui par le saint homme sur l'ordre de Dieu, et les « derniers jours » du monde approchant, cet Evangile allait enfin être rendu aux hommes par Joë Schmith, qui prétendait l'avoir retrouvé gravé sur des lames métalliques. De là, cette religion, composée de quelques lambeaux du christianisme et d'idées singulièrement matérialistes. Ayant introduit la polygamie dans leur ciel, ils la considéraient sur la terre comme un acte de foi.

Les Mormons sont généralement charitables entre eux; ils punissent le vol, l'ivrognerie et même le blasphème. Zélés pour leur religion, ils espèrent avec ferveur le paradis, où l'on conserve des organes matériels mais excessivement sensibles au plaisir, et tellement perfectionnés, qu'on peut franchir d'immenses espaces avec la rapidité de la pensée.

Schmith eut bientôt recruté assez de fidèles pour fonder, en 1839, une colonie dans le Missouri. Mais, chassés successivement du Missouri, de l'Ohio, de l'Illinois, les Mormons se fixèrent dans l'Utah, sur les bords d'une rivière qui fut appelée le *Jourdain*, où ils sont encore aujourd'hui. La première pierre de *Great-Lake-City*, leur capitale, fut posée en 1847. Les rues en sont larges et tirées au cordeau; chaque maison est entourée d'un jardin qui lui donne l'aspect le plus riant. Au centre de la ville s'élève un temple gigantesque, quelques édifices publics et le palais de Brigham-Young, successeur de Joë Schmith.